

Bilan d'Emmanuel Macron : nous devons mettre un terme à la destruction organisée du service public d'enseignement supérieur et de recherche !

8 juin 2022

Crise sanitaire du Covid ou l'abandon de la communauté scientifique et des étudiant·es

Comment ne pas commencer le bilan du quinquennat Macron par la gestion catastrophique de la crise du Covid dans l'enseignement supérieur ?

Et encore, parler de gestion semble bien excessif tant les établissements ont été laissés livrés à eux-mêmes, tandis que Frédérique Vidal, ministre de l'ESRI aux abonnés absents à chaque rentrée universitaire, a empilé des protocoles sanitaires déconnectés des réalités de la pandémie. Sans autre logique que la politique interne ou l'incompétence, la ministre a fait diversion sur l'urgence, en détournant le regard vers le prétendu « islamo-gauchisme » et l'idéologie woke soi-disant rampante dans la communauté universitaire. D'ailleurs, le président de la République ne consultait-il pas lui-même le druide de l'IHU de Marseille plutôt que son conseil scientifique ?

Frédérique Vidal aurait pourtant dû jouer son rôle de soutien à la communauté de l'ESR, au premier chef les chercheur·ses spécialistes du virus, pour communiquer les résultats des recherches sur les modes de transmission par aérosols et les mesures barrières les plus efficaces, sur les vaccins, leur efficacité et les risques dans certaines populations. Mais, la ministre a préféré jouer à fond de la fibre populiste, et n'a pas hésité une seconde à piétiner les chercheur·ses, les instances représentatives, les élu·es des personnels et les étudiant·es, les méprisant de son satisfecit lorsqu'ils et elles alertaient sur la nécessité d'aération adaptée, de capteurs de CO₂ et d'équipement pour assurer la filtration de l'air.

Et ce fut le « démerdentiel » dans tous les établissements pour octroyer des moyens de prévention, distribuer gratuitement des masques et des tests, ou mettre en place des lieux de vaccination. Au total, la ministre aura partout laissé se généraliser des conditions de travail et d'études dégradées provoquant, pour les un·es, une souffrance accrue au travail et pour les autres, une augmentation inédite de la précarité étudiante s'accompagnant d'une explosion de la détresse psychologique et d'un abandon des études. La ministre aura également installé pour longtemps une défiance accrue de la parole scientifique.

Sélection, professionnalisation, marchandisation : des étudiant·es passent à la caisse

Sous l'ère Macron, l'éducation est un vaste marché à visée d'employabilité et de rentabilité. Dans cet objectif, le ministère a attaqué plusieurs fronts pour « professionnaliser » les formations et en finir définitivement avec la démocratisation dans l'ESR public :

1. renforcement de la sélection dès l'entrée dans le supérieur via une orientation imposée par l'algorithme ParcoursSup avec un tri massif des bacs technos et pros où se retrouvent majoritairement les classes populaires, puis un goulot d'étranglement à l'entrée du master ;
2. organisation d'une pénurie dans l'ESR public sans aucun moyen mis en face des étudiant·es, ni en termes de locaux, ni en nombre de postes, ni en fonctionnement de base. Les bourses n'ont pas été augmentées, mais les APL réduites ;
3. hausses drastiques des frais d'inscription pour les étudiant·es étrangers et dans les écoles d'ingénieur publiques en parallèle d'une survalorisation des formations privées « prestigieuses » avec des droits d'inscription encore plus élevés, préparant ainsi leur introduction sur le marché de la concurrence et de la rentabilité ;

4. augmentation de la part de financement privé concomitant à l'assèchement du service public de l'État faisant porter les dépenses des étudiant-es et leurs parents via le déploiement d'un juteux secteur bancaire de prêts.

Le Code de l'Éducation dit-il que tout bachelier-ère a le droit de poursuivre ses études ? L'article 13 du préambule de la constitution de 1946 affirme-t-il que : « *La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État.* » ? Le MESRI regarde ailleurs, c'est un peu sa spécialité. Aujourd'hui, le constat est que tous les bachelier-ères ne « méritent » pas d'accéder à l'enseignement supérieur public, tous les étudiant-es de licence ne trouvent pas de master et encore moins sont celles et ceux qui décrochent un contrat doctoral.

Par contre, l'enseignement supérieur **privé** ouvre et certifie des diplômes payants à tour de bras avec le service VRP du ministère qui distribue visas et grades, contournant ainsi le monopole de la collation des grades par les établissements de l'État. Sous couvert d'une prétendue transparence, le MESRI organise tranquillement une véritable campagne de pub pour ces formations privées qu'il subventionne par des bourses et un accès privilégié aux mannes de l'apprentissage. Il les met directement en concurrence avec des formations publiques reconnues et dont les dénominations entretiennent délibérément la confusion entre les diplômes (Licence ou Bachelor, Master ou Mastère...). Une confusion d'autant plus grave qu'elle trompe les étudiant-es et les familles, notamment au regard de la poursuite des études au-delà de ces formations, qui souvent nécessitent des frais d'inscription exorbitants.

Moyens pour la recherche : la poudre aux yeux de la LPR, des réformes structurelles de fond

À chaque déplacement dans une université d'excellence, le président Macron a vanté « un engagement financier sans précédent » dans la recherche. En réalité, le secteur de la recherche publique française fonctionne sur le principe des vases communicants. Car la progression du budget de l'État s'est tassée pendant le mandat Macron pour atteindre péniblement 1,4% du PIB tandis que la part des modes de financements par appels à projets (privés et publics) soumettant la recherche à la concurrence est de plus en plus prégnante. Du côté des enseignant-es-chercheur-ses, des chercheur-ses et des personnels BIATSS et IT, c'est une **précarité endémique** qui s'est généralisée sous la présidence Macron : **pénurie de postes statutaires, pouvoir d'achat en baisse** comme dans l'ensemble de la fonction publique en raison du maintien du gel du point d'indice pendant 5 ans, **contractualisation** à toutes les strates académiques et administratives, tandis que cette LPR, qui s'articule avec l'autonomie des établissements (LRU), les établissements expérimentaux et autres fusions, et la loi de transformation de la Fonction publique, produit la **casse généralisée dans l'ESR**.

Quelques chiffres : le nombre d'étudiant-es a augmenté de + 20 % pendant cette période (2017—2022), passant de 2,2 millions à 2,7 millions, alors qu'en parallèle, le budget de l'enseignement supérieur n'augmentait que d'environ 10 %, en prenant en compte l'inflation. La dépense par étudiant-e a donc baissé de presque 10 % en moyenne sur la période. (Source DEPP)

Il est là le bilan d'Emmanuel Macron pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche

- un secteur sinistré sans aucun moyen pour répondre à la croissance de la population étudiante ni aux objectifs d'une recherche internationale ambitieuse,
- un patrimoine universitaire en déshérence voire en ruine,
- une panne des recrutements statutaire,
- un blocage des salaires et des carrières,
- une gestion RH et administrative libérale promouvant la sélection, la gestion de « flux » d'étudiant-es comme s'ils étaient des marchandises,
- et les fusions et acquisitions d'établissements dont il faut réduire les charges pour trouver de nouveaux relais de croissance et gagner des parts de marché.

La situation politique aujourd'hui est donc parfaitement connue de tous et toutes. Dans ce contexte particulier, pour la CGT FERC Sup, pas une voix ne doit aller à la continuation de cette destruction, ni pour les droites, ni pour l'extrême-droite.

La CGT FERC Sup continuera à lutter pour un service public national d'enseignement supérieur et de recherche, laïque, démocratique et émancipateur.

Syndiquez-vous et rejoignez la CGT.